Préfecture Martinique
Contrôle de légalité
REÇU LE
19 AVR. 2023

EXTRAIT N°19/2023 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 11 AVRIL 2023

Date de la convocation **:**
Le 28 mars 2023

Nombre de conseillers municipaux
En exercice 33

En début de séance :

Présents	22
Procurations	1
Absents	5
Excusés	5

En cours de Séance :

Présents	22
Procurations	1
Absents	5
Excusés	5

L'an deux mil vingt-trois, le onze du mois d'avril, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en session ordinaire s'est réuni dans la salle des délibérations de la mairie de Saint-Joseph sur convocation, sous la présidence du Maire, M. Yan MONPLAISIR

PRESENTS :

Adjoints : M. ADELE Claude, Mme MIEVILLY Eliane, M. CACLIN Laurent, Mme CATHERINE Marie-Lyne, Mme LAMIN Marie-Josée, M. CRETINOIR Joël, M. NAPOLY Raymond, Mme DUBO Corinne, Mme LEGIEL Eliane

Conseillers municipaux : M. ARETO Joseph, Mme CARIN Jocelyne, Mme CAVALIER-DOURE Sandrine, M. FERDINAND Thierry, M. PALIX Pierre, Mme MARLIACY Danielle, Mme MENCE Marielle, Mme DUCADOS Anne-Caroline, M. SAINT-HONORE Laurent, M. ATHANASE Rémy, M. MARLET Camille, M. MARLET Daniel.

ABSENTS EXCUSES : M. CIDOLIT Bertrand (procuration à Mme CAVALIER-DOURE), M. BERNABE Cédric, M. ADELAIDE Michel, Mme RIERNY Sandrine, Mme BEAUJOLAIS Marie-José, Mme OSTALIE MORVILLIER Marie Clarisse.

ABSENTS NON EXCUSES : Mme CARDOU Josiane, M. THELESTE Johan, M. ROSELET Jean-Christophe, M. DELPHIN Laurent, Mme FRANCOIS Francine.

ASSISTANTS M. Pascal QUIONQUION (DGS), Mme Rose-Aimée DOUARVILLE-BLAISE (Assistante DGS), M. Victor VELAYE (Dirfin), Mme Rachel VALLERAY (DRH), M. Stéphan GLANIOS

Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte à seize heures et trente-cinq minutes et procède à la désignation du secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

M. CRETINOIR Joël pressenti, déclare accepter la fonction de secrétaire de séance qui lui est proposée.

MISE EN ŒUVRE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE À LA VILLE DE SAINT-JOSEPH

Préfecture Martinique
Contrôle de légalité
REÇU LE
19 AVR. 2023

Le maire expose :

La Ville de Saint-Joseph souhaite, dans le cadre de la transition écologique, effectuer un état des lieux et identifier les véhicules à fortes émissions afin de renouveler son parc automobile en favorisant des véhicules adaptés aux déplacements des agents et plus écologiques

Ce projet dont la réception est prévue en septembre 2023, s'articule en 3 Phases :

- La réalisation d'une étude sur la flotte et ses déplacements ;
- Le remplacement des VHU et autres véhicules à fortes émissions ;
- L'acquisition de 8 vélos électriques dont 4 destinés au pôle Solidarité dans le cadre des déplacements des médiateurs de rue, 2 à la Police Municipale pour les patrouilles quotidiennes et les 2 aux agents de la Ville pour leurs déplacements vers les services déconcentrés.

Il est estimé à la somme de **216 000 euros HT,** soit environ 234 360€ TTC et son plan de financement prévisionnel est établi comme suit :

DÉPENSES (en €)		RECETTES (en €)		TAUX
Étude de diagnostic de flotte et déplacements	20 000€			
Remplacement de 4 véhicules	160 000€	**VILLE** *Autofinancement*	64 800€	**30%**
Acquisition de 8 vélos électriques	16 000€			
Confection de box sécurisé pour les vélos électriques	20 000€	**CTM**	151 200€	**70%**
TOTAL	216 000€	**TOTAL**	216 000€	**100 %**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE

D'APPROUVER l'opération ainsi que son plan de financement tel que présenté ci-dessus.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Saint-Joseph, le 11 avril 2023

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture le
Publié le

COMMUNE DE SAINT-JOSEPH MARTINIQUE

Pour le maire, et par délégation
2ème Adjoint
Eliane MIÉVILLY